

# ASSEMBLÉE NATIONALE

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SESSION ORDINAIRE DE 2005-2006

Articles, amendements et annexes

Séance du mercredi 19 octobre 2005





## 25<sup>e</sup> séance

### Annexes

#### **DÉPÔT DE PROJETS DE LOI**

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 octobre 2005, transmis par M. le Premier ministre, un projet de loi, adopté par le Sénat après déclaration d'urgence, relatif à la sécurité et au développement des transports.

Ce projet de loi, n° 2604, est renvoyé à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 octobre 2005, de M. le Premier ministre un projet de loi autorisant l'approbation de la convention internationale pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel.

Ce projet de loi, n° 2605, est renvoyé à la commission des affaires étrangères, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 octobre 2005, de M. le Premier ministre un projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2005-1092 du 1<sup>er</sup> septembre 2005 relative au régime de protection des mineurs accueillis hors du domicile parental à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels ou des loisirs.

Ce projet de loi, n° 2606, est renvoyé à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 octobre 2005, de M. le Premier ministre un projet de loi ratifiant l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005 portant simplification du régime des libéralités consenties aux associations, fondations et congrégations, de certaines déclarations administratives incomptant aux associations, et modification des obligations des associations et fondations relatives à leurs comptes annuels.

Ce projet de loi, n° 2607, est renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, en application de l'article 83 du règlement.

#### **DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION**

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 octobre 2005, de M. Jean-Marie Sermier, rapporteur de la délégation pour l'Union européenne, une proposition de résolution sur la réforme de l'organisation commune des marchés dans le secteur du sucre (COM [2005] 263 final / E 2916), déposée en application de l'article 151-1 du règlement.

Cette proposition de résolution, n° 2603, est renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 octobre 2005, de Mme Janine Jambu et plusieurs de ses collègues une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les motifs et la justification du projet de fermeture du site du fabricant aéronautique Aircelle à Meudon-

la-Forêt (Hauts-de-Seine), une restructuration menaçant près de mille emplois que la direction du groupe Safran, dont l'État détient 31 % du capital, présente comme un redéploiement de ses activités sur le territoire national, mais qui risque, dans les faits, de se traduire par des délocalisations de productions et de savoir-faire vers l'Inde, la Russie et les États-Unis.

Cette proposition de résolution, n° 2608, est renvoyée à la commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, en application de l'article 83 du règlement.

#### **DÉPÔT DE RAPPORTS**

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 octobre 2005, de M. Jacques Remiller un rapport, n° 2601, fait au nom de la commission des affaires étrangères sur le projet de loi autorisant l'approbation de l'accord entre les Gouvernements de la République française, de la République fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Royaume des Pays-Bas, relatif à la coopération dans le domaine de la technologie de la centrifugation (n° 2555).

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 octobre 2005, de M. Jean-Pierre Door un rapport, n° 2609, fait au nom de la commission des affaires culturelles, familiales et sociales sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2006 (n° 2575) : de M. Jean-Pierre Door, tome I : « Recettes et équilibre général » ; de M. Jacques Domergue, tome II : « Assurance maladie et accidents du travail » ; de Mme Marie-Françoise Clergeau, tome III : « Famille » ; de Mme Cécile Gallez, tome IV : « Assurance vieillesse » ; de MM. Jean-Pierre Door, Jacques Domergue, Mmes Cécile Gallez et Marie-Françoise Clergeau, tome V : « Tableau comparatif et amendements non adoptés ».

#### **DÉPÔT D'UN RAPPORT D'INFORMATION**

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 octobre 2005, de M. Jean-Marie Sermier un rapport d'information, n° 2602, déposé par la délégation de l'Assemblée nationale pour l'Union européenne sur la réforme de l'organisation commune des marchés dans le secteur du sucre (COM [2005] 263 final / E 2916).

#### **DÉPÔT D'UN AVIS**

M. le président de l'Assemblée nationale a reçu, le 19 octobre 2005, de M. Yves Bur un avis, n° 2610, fait au nom de la commission des finances, de l'économie générale et du Plan, sur le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2006 (n° 2575).

**TEXTES SOUMIS EN APPLICATION  
DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

*Transmission*

M. le Premier ministre a transmis, en application de l'article 88-4 de la Constitution, à M. le président de l'Assemblée nationale les textes suivants :

Communication du 18 octobre 2005

E 2978. – Projet de budget relatif à l'exercice 2006 pour le réseau SISNET – 12717/05 SIRIS 97 COMIX -.

**NOTIFICATION D'ADOPTIONS DÉFINITIVES**

Il résulte d'une lettre de M. le Premier ministre en date du 19 octobre 2005 qu'ont été adoptés définitivement par les instances communautaires les textes suivants :

E 2930 (COM [2005] 345 final). – Proposition de résolution du Conseil portant réduction temporaire des droits autonomes du tarif douanier commun applicables à certains produits de la pêche tropicale (adoptée le 31 août 2005).

E 2923 (COM [2005] 294 final). – Proposition de règlement du Conseil supprimant le contingent tarifaire pour les importations de café soluble relevant du code NC 2101 11 11 (adoptée le 20 septembre 2005).

E 2917 (COM [2005] 291.final). – Proposition de décision du Conseil modifiant l'annexe II de la directive 2000/53/CE du Parlement européen et du Conseil relative aux véhicules hors d'usage (adoptée le 20 septembre 2005).

E 2913 (COM [2005] 271 final). – Proposition de règlement du Conseil relative à l'administration de certaines restrictions à l'importation de certains produits sidérurgiques en provenance d'Ukraine (2005-2006) (adoptée le 12 juillet 2005).

E 2912 (COM [2005] 270 final). – Proposition de décision du Conseil concernant la conclusion d'un accord entre la Communauté européenne et le Gouvernement de l'Ukraine relatif au commerce de certains produits sidérurgiques (2005-2006) (adoptée le 12 juillet 2005).

E 2890 (COM [2005] 201 final). – Proposition de décision du Conseil concernant la conclusion d'un accord (paraphé le 8 décembre 2004) entre la Communauté européenne et la République du Kazakhstan, relatif au commerce de certains produits sidérurgiques (2005-2006) (adoptée le 18 juillet 2005).

E 2889 (COM [2005] 197 final). – Proposition de règlement du Conseil concernant la gestion de restrictions à l'importation de certains produits sidérurgiques en provenance de la République du Kazakhstan (2005-2006), mise en œuvre de l'accord paraphé le 8 décembre 2004 (adoptée le 18 juillet 2005).

E 2884 – Proposition de décision du Conseil concernant la conclusion de l'accord sous forme d'échange de lettres relativ à l'application provisoire du protocole fixant, pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2005 au 31 décembre 2010, les possibilités de pêche et la contrepartie financière prévues par l'accord entre la Communauté économique européenne et la République fédérale islamique

des Comores concernant la pêche au large des Comores (adoptée le 20 septembre 2005).

E 28322 (SEC [2005] 421 final). – Avant-projet de budget rectificatif n° 2 au budget général 2005. État général des recettes. État des recettes et des dépenses par section. Section I. – Parlement. Section II. – Conseil. Section III. – Commission. Section IV. – Cour de justice – Section V. – Cour des comptes. Section VI. – Comité économique et social européen. Section VII. – Comité des régions – Section VIII partie A. – Médiateur européen. Section VIII partie B. – Contrôleur européen de la protection des données : note de transmission du secrétariat général de la Commission européenne au secrétaire général/haut représentant (adoptée le 13 juillet 2005).

E 2691. – Proposition de décision du Parlement européen et du Conseil modifiant la décision 2001/51/CE du Conseil établissant un programme d'action communautaire concernant la stratégie communautaire en matière d'égalité entre les femmes et les hommes et la décision n° 848/2004/CE du Parlement européen et du Conseil établissant un programme d'action communautaire pour la promotion des organisations actives au niveau européen dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes (adoptée le 7 septembre 2005).

E 2584. – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil concernant la reconnaissance des brevets des gens de mer délivrés par les États membres et modifiant la directive 2001/25/CE (adoptée le 7 septembre 2005).

E 2522. – Rapport de la Commission au Parlement européen et au Conseil sur l'examen à mi-parcours du mandat de prêt à l'extérieur de l'Union européenne de la BEI en application de la décision 2000/24/CE du Conseil du 22 décembre 1999, telle que modifiée.

Proposition de décision du Conseil modifiant la décision 2000/24/CE afin de tenir compte de l'élargissement de l'Union européenne et de sa nouvelle politique de voisinage (COM [2003] 603 final/2) (adoptée le 22 décembre 2004).

E 2291 (COM [2003] 227 final). – Proposition de décision-cadre du Conseil visant le renforcement du cadre pénal pour la répression de la pollution causée par les navires (adoptée le 12 juillet 2005).

E 2244 (COM [2003] 92 final). – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la pollution causée par les navires et à l'introduction de sanctions, notamment pénales, en cas d'infractions de pollution (adoptée le 7 septembre 2005).

E 1976 (COM [2002] 119 final). – Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil relative à la reconnaissance des qualifications professionnelles (adoptée le 7 septembre 2005).

E 1322 (COM [1999] 459 final). – Demande d'autorisation présentée par le Gouvernement italien, en vertu de l'article 8, paragraphe 4, de la directive 92/81/CEE du Conseil, relative à l'introduction d'une mesure dérogeant à la directive précitée et visant l'application d'un taux réduit de droits d'accises sur le gazole utilisé comme carburant dans les véhicules utilitaires : communication de la Commission au Conseil (adoptée le 17 juillet 2000)

